

Assassinée mercredi 24 janvier 2018 au quartier Nzeng-Ayong/ Dragages

Claire Nzeh Ndong inhumée samedi

JNE

Libreville/Gabon

TUÉE avec violence, le mercredi 24 janvier 2018, à son domicile sis au quartier Nzeng-Ayong/ Dragages, dans le sixième arrondissement de Libreville, Claire Nzeh Ndong, épouse Bayonne Tchibota, a été inhumée samedi dernier au cimetière protestant de Baraka-Mission. Née le 19 août 1968, cette dame avait tout juste 50 ans.

Au cours d'une cérémonie particulièrement forte et émouvante, parents, amis et connaissances de la défunte ont accompagné le cercueil à sa dernière demeure. La mort tragique de cette mère de famille a bouleversé le quotidien immédiat de ses proches. On a ainsi vu, par exemple, la sœur aînée de la victime, Louissette Louembe, très effondrée, en pleurs, évacuée du site de l'enterrement par son mari de ministre, alors même que le cercueil n'avait pas encore été mis sous terre.

Un peu plus d'une semaine après ce meurtre, on a du mal à comprendre. Comment? Pourquoi cet assassinat qui laisse la famille inconsolable? Une



Photo : Justelin Ndemezo

Le cercueil à son arrivée à Baraka-Mission.

famille qui espère voir l'enquête progresser, ceci pour arrêter les coupables et les mettre à la disposition de la justice.

En tout cas, les résultats de l'enquête ouverte à ce sujet sont attendus pour découvrir la vérité sur ce qui s'est réellement passé ce mercredi 24 janvier 2018.

La trame de l'événement, ce mercredi-là, nous est faite ci-dessous par les proches parents de la victime. Ainsi, à la mi-journée, Claire Nzeh Ndong, de retour du travail, s'arrête dans un magasin pour y faire des achats, puis continue sa route. Une fois à domicile, étant donné qu'elle doit se rendre immédiatement à l'église Saint Pierre pour une activité, elle gare son véhicule

devant le portail, descend avec son panier de provisions, puis entre par le portillon, certainement pour déposer ses affaires dans la maison et ressortir aussitôt. Malheureusement, une fois dans sa concession, elle aurait été surprise par ses agresseurs qui, vraisemblablement, l'attendaient tapis quelque part.

TORTURES ET SÉVICES. Après l'avoir immobilisée, sous la menace d'armes blanches, les agresseurs de la la quinquagénaire l'obligent à rentrer de force dans sa maison. Sans attirer l'attention de l'extérieur, dans son propre appartement, elle va subir tortures et sévices jusqu'à ce que mort s'ensuive. C'est un voisin qui, intrigué de voir le véhicule de



Photo : D.R

Claire Nzeh Ndong repose...

la dame hors de la concession et le portillon ouvert - ce qui est inhabituel, fait l'horrible découverte et donne l'alerte. Lorsque les forces de sécurité arrivent sur place, elles ne peuvent que constater le décès de Claire.

Selon divers témoins, la scène de crime était particulièrement violente. Le corps sans vie de Claire Nzeh Ndong était étalé dans un couloir, pieds et mains ligotés avec des cintres, le visage tuméfié.

Ce sont ces mêmes forces de sécurité qui vont informer Bayonne Tchibota de la macabre découverte faite à son domicile. L'autopsie a révélé que Claire Nzeh Ndong n'a pas été violée, mais qu'elle a été victime de violences, de coups et a été as-



Photo : Justelin Ndemezo

... désormais au cimetière protestant de Baraka.

phyxiée. L'ensemble de ces éléments indique que la mort a été donnée volontairement. «Le couple vivait seul dans cette maison. Tous leurs enfants vivent en France. Les voisins n'ont rien entendu. Le mari se trouvait au travail au moment des faits, ce sont les policiers qui l'ont informé qu'ils venaient de découvrir sa femme morte à leur domicile. Il n'a jamais été arrêté, il a été auditionné chez lui par les enquêteurs. Il n'y a que notre sœur et ses bourreaux qui savent ce qui s'est exactement passé», insiste un membre de la famille de la défunte.

UNE ENQUÊTE EST OUVERTE. Après le constat d'usage sur la scène du crime, une source policière avait affirmé: «la victime avait été égorgée (...)

Son corps sans vie, pieds et mains solidement ligotés, présentait des hématomes, notamment sur le visage et d'autres parties (...) Le ou les agresseurs de la dame auraient sans doute prémédité sa mort. Car, ces derniers n'ont rien emporté comme objet de valeur, après avoir accompli leur acte ignoble.»

Une autre source ajoutait: «son époux était en garde à vue pour les nécessités d'enquête, et qu'étant donné qu'il n'y a pas eu effraction, la victime connaissait peut-être son ou ses bourreaux, ou alors ces derniers disposaient des clés passe-partout.»

L'enquête ouverte, pour déterminer les circonstances exactes de ce drame, est menée par la police judiciaire.

Escroquerie/Multirécidiviste récemment libéré sous caution en instruction

Kevin Yembit Yembit de nouveau dans l'œil du cyclone

COE

Libreville/Gabon

KEVIN Yembit Yembit, alias "La Kévio", Gabonais âgé de 34 ans, sans emploi, est en garde à vue à la police judiciaire. Domicilié à Nzeng-Ayong, dans le sixième arrondissement de Libreville. Ce multirécidiviste bien connu des services de police, pour avoir déjà commis plusieurs délits, aurait été cité dans une affaire de vente de terrain au quartier Razel, dans la commune d'Owendo (lire l'Union du vendredi 15 décembre 2017), par ses complices présumés qui, eux, séjournent actuellement à la prison centrale de Gros-Bouquet.

Ces individus constitués en réseau auraient roulé dans la farine trois personnes, en leur extorquant la faramineuse somme de 150 millions de francs pour la vente d'un terrain.

Selon le rapport d'enquête de la direction des Affaires économiques et financières de l'Etat-major des polices d'investigations judiciaires (DAEF/EMPIJ), Choupette Mbadinga, alias "Clémence Sandra Mikili",



Photo : COE

Kevin Yembit Yembit à nouveau entre les mains de la justice.

membre de ladite bande, et Kevin Yembit Yembit alias "La Kévio" auraient joué un rôle prépondérant dans cette affaire. Yembit Yembit aurait été chargé de fournir aux personnes roulées, des informations capitales sur la fameuse parcelle. C'est encore Yembit Yembit, soutient Choupette Mbadinga, qui a fourni les documents devant être remis par la suite aux différents acquéreurs.

AVEUX COMPROMETTANTS. Les aveux compromettants de dame Choupette Mbadinga ont été suffisants pour que les Officiers de police judiciaire (OPJ) ouvrent une enquête à l'encontre du mis en cause.

Interpellé à son domicile, le jeudi 25 janvier dernier, Yembit Yembit a été conduit au poste pour être entendu sur les faits qui lui sont reprochés. Lors de l'audition, il s'est montré très coopératif en passant

aux aveux. La suite de l'enquête démontrera que le suspect est un multirécidiviste, connu des services de police pour des faits de vente fictive des maisons et de terrains, etc. Des annonces

qu'il a fait paraître à ce sujet dans un journal d'annonces - alors qu'il n'est propriétaire de rien du tout - avant son arrestation l'attestent. Précision de taille : cela fait seulement trois mois que

Kevin Yembit Yembit a été libéré sous caution en instruction. Tout compte fait, il devrait encore être déféré, prochainement, devant le parquet de Libreville pour des faits similaires.

Le conseil c'est nous, le bonheur c'est vous!

- Conseil
- Prix
- Qualité

04 02 82 11 11
Batiplus Gabon
Zone industrielle d'Ozouri

Batiplus
GRUPE Bati
Tout pour la maison, du sol au plafond